



2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de la Communauté de Communes
du Pays de Valois

03

ÉDITO DU PRÉSIDENT

04

LE TERRITOIRE

05

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

07

LA VIE DE L'INTERCO

21

LES MISSIONS

22

Responsable
et durable

26

Entreprenante
et attractive

31

Améliorer
le cadre de vie

37

Animée

40

Faire rayonner
le Valois

Ce rapport d'activité 2020 est le premier d'une nouvelle mandature. L'année fut bien sûr particulière sur le Valois et à bien des égards, elle a mobilisé les énergies des élus tant communautaires que municipaux, mais aussi des services de la Communauté de Communes. Il a souvent fallu faire preuve de réactivité face à l'évolution des directives gouvernementales et mettre en place de nouveaux modes de fonctionnement comme le télétravail ou la visio-conférence. Le Conseil départemental, la Région ou les services de l'État ont également été de nouveau à nos côtés cette année. Que chacun soit remercié pour ce qui a pu être accompli au service de nos habitants et de tous les acteurs qui font vivre notre territoire.

2020 a marqué le renouvellement, avec quelques retards, des instances communautaires qui vous sont présentées dans ce rapport et la mise en place d'un nouvel exécutif. Nous partageons une ambition commune, faire rayonner le Pays de Valois dans une approche transversale de toutes nos actions.

Nous avons souhaité engager une première étape de refonte de notre rapport d'activité pour en améliorer encore la lisibilité et permettre la mise en avant des actions clés conduites sur l'année 2020, mais aussi y égrener quelques perspectives pour 2021.

Ce début de mandat est le coup d'envoi de la réflexion sur un nouveau projet de territoire qu'il nous faut construire afin de prendre le relais de celui qui arrive à échéance.

Plus que jamais, nous souhaitons une communauté de communes au service des 62 villes et villages qui la composent, mais aussi au service des habitants du Valois.

Avec des équipes dont nous poursuivons la professionnalisation indispensable à une communauté de communes comme la nôtre, nous avons continué, en 2020, à capitaliser sur nos atouts et à préparer l'avenir sur des sujets importants comme la prise de compétence eau potable, le Plan Climat Air Énergie Territorial, un développement économique plus qualitatif et diversifié, une refonte de notre stratégie en matière de tourisme et d'attractivité du Valois, ou encore dans une offre culturelle renouvelée pour toucher toujours plus de publics. Sans oublier, l'indispensable maîtrise de nos productions de déchets.

Dans l'esprit d'une plus grande proximité, nous avons ajouté une délégation relative aux services à la population et aux communes, aux côtés des délégations existantes, afin de nous intéresser à des sujets comme le commerce de proximité, la santé ou les mobilités dans le strict cadre de nos compétences.

Enfin, il nous est paru important que nos habitants puissent mieux identifier comment la Communauté de Communes agit pour eux au quotidien, en améliorant notre visibilité et notre communication.

Je ne peux, bien sûr, être exhaustif et je vous laisse donc découvrir la rétrospective 2020 dans ce rapport d'activité.

Bonne lecture,

Didier Doucet
Président

Directeur de la publication :
Didier Doucet

Rédacteur en chef :
Bruno Dellinger

Rédacteur en chef adjoint :
Mélanie Ozeray

Secrétaires de publication :
Annabelle Pitet, Jessica Fouquet et Johanna Jandriou

Conception et réalisation :
Links Création Graphique

Copyrights photos :
CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, Bruno Decuppe, Bruno Cohen.

Le territoire



Constitué de 62 communes, le Pays de Valois compte 56 882 habitants (au 1^{er} janvier 2020).

Le Valois, parmi tous les territoires de France, est celui qui hors des frontières administratives de l'Île-de-France, est le plus proche du centre de Paris. Forêts et plaines s'y succèdent, semées de villages se rassemblant autour d'une église ou d'un château. Le long de la vallée de l'Automne, longue de 35 kilomètres, surgissent de nombreuses églises et chapelles romanes et gothiques. La grande tradition de l'archerie continue de se pratiquer très largement dans la région.

De nombreux édifices et lieux touristiques sont à visiter : le Musée de l'archerie et du Valois, l'abbaye Saint-Arnoul, le Donjon de Vez, l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré, l'église de Morienvall, le site gallo-romain de Champlieu, la forêt d'Ermenonville, la Mer de Sable, le château de Versigny, le parc Jean-Jacques Rousseau...

Située idéalement aux portes de l'Europe du Nord et de Paris, la Communauté de Communes du Pays de Valois bénéficie d'une position stratégique qui lui permet d'être au croisement de deux régions influentes (l'Île-de-France et les Hauts-de-France) et de se trouver à proximité immédiate du plus grand aéroport français, Roissy-Charles de Gaulle.



Les moments forts de l'année



JANVIER

- Cérémonie des vœux
- Bureau communautaire

FÉVRIER

- Vote du budget
- Bureau communautaire
- Avis sur le PLU d'Orrouy
- Subventions aux associations

MARS

- Mise en place du télétravail
- Assistance aux communes pour l'achat de masques et de gel hydroalcoolique

MAI

- Abondement du fonds de solidarité de la Région pour les entreprises dans le cadre de la crise sanitaire
- Conseil communautaire

JUILLET

- Conseil communautaire
- Mise en place du RIFSEEP
- Élection du nouveau Conseil communautaire, des vice-présidents et du Président

AOÛT

- Bureau communautaire

SEPTEMBRE

- Bureau communautaire
- Lancement de la Newsletter aux mairies
- Contractualisation de concession avec la Société d'Aménagement de l'Oise pour la ZAC de Silly/Plessis
- Conseil communautaire
- Signature d'une convention avec Initiative Hauts-de-France et Initiative Oise-Est pour le lancement d'un fonds de relance économique, pour les TPE, en partenariat avec la Région Hauts-de-France

OCTOBRE

- Bureau communautaire

NOVEMBRE

- Avis sur le PLU de Trumilly
- Bureau communautaire

DÉCEMBRE

- Lancement de la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public du Centre aquatique
- Mutualisation du service des Ressources humaines avec Danse & Musique en Valois
- Création d'un poste de chargé de mission Aménagement du territoire – service à la Population
- Recrutement d'un responsable du service Tourisme

LA VIE DE L'INTERCO

Les instances délibérantes

2020: L'ANNÉE DU RENOUELEMENT

2020 fut l'année du renouvellement intégral des Conseillers communautaires en lien avec les élections municipales. Initialement programmé pour le 9 avril 2020, le nouveau Conseil communautaire s'est installé le 9 juillet 2020, après que le 2^e tour des élections municipales ait été décalé pour cause de crise sanitaire.

C'est lors de ce Conseil que s'est tenue l'élection du nouveau Président, Didier Doucet, également maire de Lagny-le-Sec, de 7 vice-présidents, et de 13 autres élus qui forment ensemble le Bureau communautaire (cf. trombinoscope page 10). Le Bureau communautaire dispose de délégations du Conseil communautaire pour délibérer sur des sujets de moindre importance.



3 réunions du Conseil communautaire ont été organisées avant la fin de l'année 2020 afin de délibérer sur les sujets qui doivent être redébattus après une fin de mandat comme notamment :

- la désignation de représentants pour siéger dans de très nombreuses instances extérieures,
- la fixation du règlement intérieur,
- les délégations au Président et au Bureau communautaire,
- la création des Commissions thématiques et spécialisées (Commission d'appel d'offres, Commission des Délégations de Services Publics),
- etc.

Le Président et ses vice-présidents



DIDIER DOUCET
Président de la CCPV



BRUNO FORTIER
1^{er} vice-président en charge du Tourisme, Maire de Crépy-en-Valois



BENOÎT PROFFIT
2^e vice-président en charge de l'Eau, l'Assainissement et des Rivières, Maire de Mareuil-sur-Ourcq



GUY-PIERRE DE KERSAINT
3^e vice-président en charge de la Culture et du Patrimoine, Maire de Versigny



DANIEL GAGE
4^e vice-président en charge de la Collecte et de la valorisation des déchets, Maire d'Orrouy



CÉCILE POTTIER
5^e vice-présidente en charge des Services à la population et aux communes, 1^{re} adjointe au maire de Marolles



GILLES LAVEUR
6^e vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et des Travaux, Maire de Bonneuil-en-Valois



LOUIS SICARD
7^e vice-président en charge du Développement économique, 1^{er} adjoint au maire de Nanteuil-le-Haudouin

Les élus communautaires

 Membre du bureau communautaire

A
ACY-EN-MULTIEN
Jean-Michel RAMIZ
Maire

ANTILLY
Pierre NAPORA
Maire

AUGER-SAINT-VINCENT
Fabrice DALONGEVILLE
Maire

AUTHEUIL-EN-VALOIS
Damien HEURTAUT
Maire

B
BARGNY
Martine VANIER
Maire

BARON
Anne-Sophie SICARD
Maire

BÉTHANCOURT-EN-VALOIS
Dominique DANNEEL
Maire


BETZ
Marc GRANDEMANGE
Maire

BOISSY-FRESNOY
Alain LÉPINE
Maire

BONNEUIL-EN-VALOIS
Gilles LAVEUR
Maire
6^e vice-président


BOUILLANCY
Yann DELOBELLE
Maire

BOULLARRE
Joël GONIAUX
Maire

BOURSONNE
Sylvain COLLARD
Maire

BRÉGY
Benoît HAQUIN
Maire

C
CHÈVREVILLE
Jean-Paul RYCHTARIK
Maire

CRÉPY-EN-VALOIS
Hanene AYADI

CRÉPY-EN-VALOIS
Josy CARREL-TORLET

CRÉPY-EN-VALOIS
Vincent CORNILLE

CRÉPY-EN-VALOIS
Rachel DELBOUYS

CRÉPY-EN-VALOIS
Virginie DOUAT

CRÉPY-EN-VALOIS
Sylvain DUBOIS

CRÉPY-EN-VALOIS
Pascal FAYOLLE

CRÉPY-EN-VALOIS
Bruno FORTIER
Maire
1^{er} Vice-président


CRÉPY-EN-VALOIS
Arnaud FOUBERT

CRÉPY-EN-VALOIS
Michel HOULLIER

CRÉPY-EN-VALOIS
Cécilia RUGALA

CRÉPY-EN-VALOIS
Francis LEFÈVRE

CRÉPY-EN-VALOIS
Claude LEGOUY

CRÉPY-EN-VALOIS
Ghislaine LEROY

CRÉPY-EN-VALOIS
Anke MEUNIER

CRÉPY-EN-VALOIS
Lysiane MOINAT

CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise NIVESSE

CRÉPY-EN-VALOIS
Julien PICHELIN

CRÉPY-EN-VALOIS
Philippe PINILO

CRÉPY-EN-VALOIS
Michel SPÉMENT

CRÉPY-EN-VALOIS
Murielle WOLSKI

CRÉPY-EN-VALOIS
Claude DALLE

CUVERGNON
Yann LEYRIS
Maire


D
DUVY
André DALLE
Maire

E
ÉMÉVILLE
Yvette VALUN
Maire

ERMENONVILLE
Jean-Michel CAZÈRES
Maire

ÉTAVIGNY
Thibaud DEMORY
Maire

ÈVE
Agnès CHAMPAULT
Maire

F
FEIGNEUX
Véronique CAVALETTI
Maire

FRESNOY-LE-LUAT
Stéphane PETERS
Maire


FRESNOY-LA-RIVIÈRE
Christian BORNIGAL
Maire

GILOCOURT
Michel CASSA
Maire


G
GLAIGNES
Marie-Paule TARDIVEAU
Maire



GONDREVILLE
Alain BIZOUARD
Maire



IVORS
Michel COLLARD
Maire



LAGNY-LE-SEC
Antoine DAUDRÉ



LAGNY-LE-SEC
Didier DOUCET
Maire
Président de la CCPV



LAGNY-LE-SEC
Sophie LEMOINE



LA VILLENEUVE-SOUS-THURY
Adeline CLERGOT
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Benoît-Dominique DUVILLIER



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Joseph LUKUNGA



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Dominique SMAGUINE
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE
Claudine SYRYLO



LÉVIGNEN
Christophe GERMAIN
Maire



MAREUIL-SUR-OURCQ
Astride LEROY



MAREUIL-SUR-OURCQ
Benoît PROFFIT
Maire
2^e vice-président



MAROLLES
Cécile POTTIER
5^e vice-présidente



MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ
Jean-Paul DOUET
Maire



MORIENVAL
Hubert BRIATTE
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Evelyne ANNERAUD-POULAIN



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Auriane GROSS



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Gilles SELLIER
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Louis SICARD
7^e vice-président



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Joël TASSIN



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Stéphane XUEREF



NEUFCHELLES
François LEBRUN
Maire



OGNES
Karine LEGRAND
Maire



ORMOY-LE-DAVIEN
Jean-Marie SALSAT
Maire



ORMOY-VILLERS
Pascal ÉTAIN
Maire



ORROUY
Daniel GAGE
Maire
4^e vice-président



PÉROY-LES-GOMBRIES
Richard KUBISZ
Maire



RÉEZ-FOSSE-MARTIN
Dominique GIBERT
Maire



ROCQUEMONT
Arnaud PETERS
Maire



ROSIÈRES
Patrice DELACOUR
Maire



ROSOY-EN-MULTIEN
Emmanuel THIENPONT
Maire



ROUVILLE
Jean-Pierre HAUDRECHY
Maire



ROUVRES-EN-MULTIEN
Jean-Luc LEGRIS
Maire



RUSSY-BÉMONT
François PHILIPON
Maire



SÉRY-MAGNEVAL
Bernard LEVASSEUR
Maire



SILLY-LE-LONG
Daniel LEFRANC
Maire



THURY-EN-VALOIS
Jérôme MARGOTTET
Maire



TRUMILLY
Martine LOBIN
Maire



VARINFROY
Pascal BONVENTRE
Maire



VAUCIENNES
Roger MORA
Maire



VAUMOISE
Franck GILLET
Maire



VERSIGNY
Guy-Pierre de KERSAINT
Maire
3^e vice-président



VER-SUR-LAUNETTE
Yves CHÉRON



VEZ
Sylvie VERCLEYEN



VILLERS-SAINTE-GENEST
Thierry TAVERNIER
Maire

Compétences de la CCPV

La Communauté de Communes du Pays de Valois agit sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux.

Avec ses 10 compétences, la CCPV accompagne les Valoisien(ne)s de tout âge au quotidien. Elle participe à l'amélioration de leur cadre de vie partout sur le territoire.

Développement touristique

Office de tourisme
Voie verte
Études touristiques
Randonnées en Valois

Eau & Assainissement

Service Public d'Assainissement Non Collectif
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Entretien des rivières
Études

Accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil de voyageurs
Accueil des sédentaires

Aménagement du territoire

Application du droit des sols
Plan Climat Air Énergie Territorial
Schéma de Cohérence Territorial

Équipements sportifs

Centre aquatique du Valois
Gymnases des collèges

Enseignement et animation artistiques et culturels

Conservatoire Danse & Musique en Valois
Saison culturelle des Musivales

Collecte et valorisation des déchets

Collecte des ordures ménagères, des emballages, papiers et des déchets végétaux
Animations sur le tri des déchets

Secours incendie

Contribution financière annuelle

Développement économique

Aide aux créations et reprises d'entreprises
Pépinières d'entreprises du Valois
Aide à l'implantation d'entreprises
Zones d'activités intercommunales

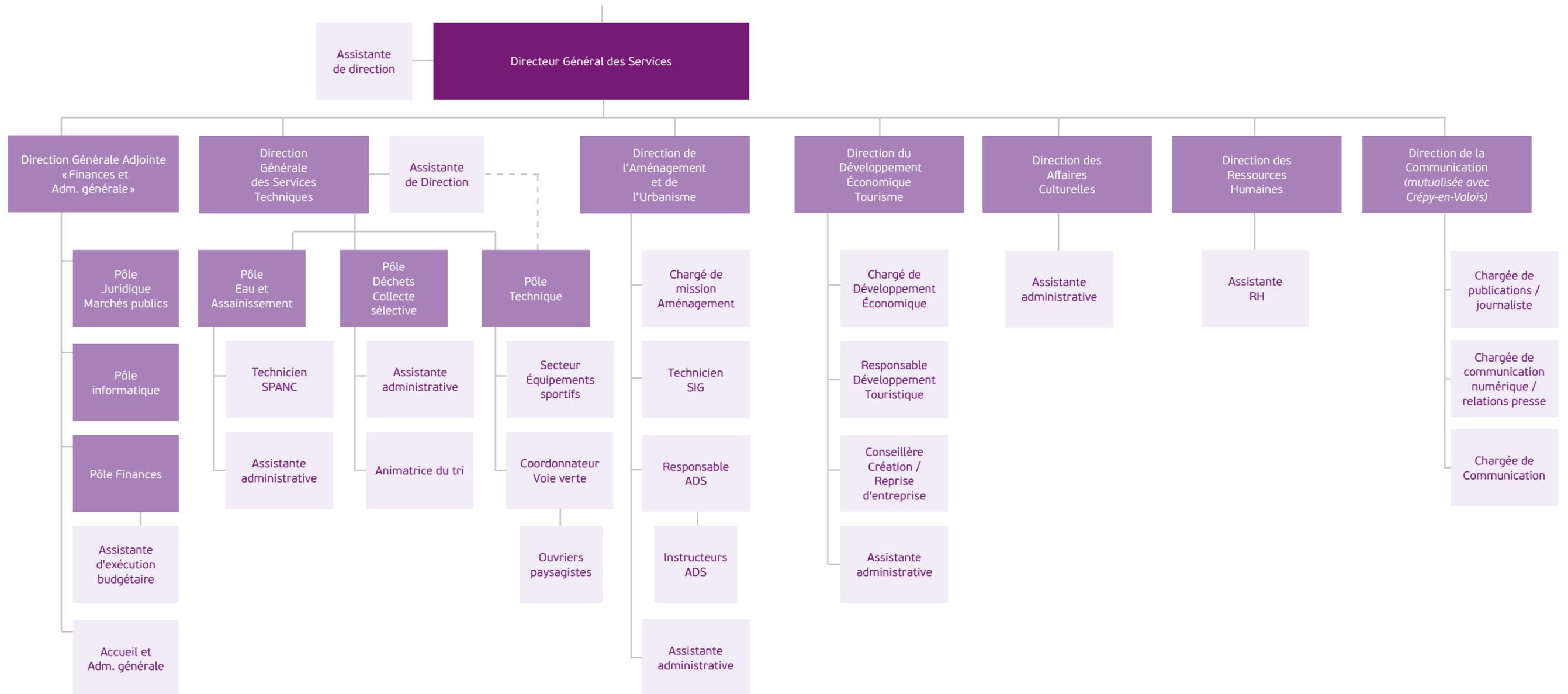
Service aux communes et aux habitants

Défense Extérieure
Contre l'Incendie (DECI)
Marquages routiers au sol
Réfection de voiries
Réflexion sur la mobilité et les services de proximité



Président Didier DOUCET

Vice-présidents
Bruno FORTIER, Benoît PROFFIT, Guy-Pierre de KERSAINT,
Daniel GAGE, Cécile POTTIER, Gilles LAVEUR, Louis SICARD



Ressources humaines

Le service des Ressources humaines est mutualisé avec l'établissement public Danse & Musique en Valois (DMV).

LES CHIFFRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

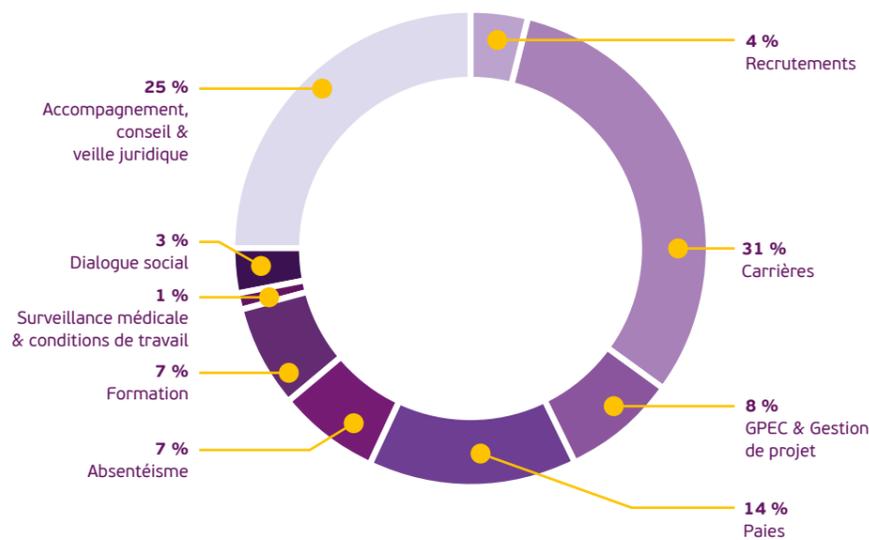
30
AGENTS PRÉSENTS
DMV

41
AGENTS PRÉSENTS
CCPV

RÉTROSPECTIVES 2020

- Juillet : Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- Septembre : Intégration des salariés de l'École de musique du Valois à l'établissement Danse & Musique en Valois.

L'activité du service Ressources humaines en 2020 se traduit de la façon suivante :



Accompagnement, conseil & veille juridique

Actualiser la base de données - Mettre en œuvre les nouvelles réglementations (DSN, décrets issus de la loi d'août 2019...) - Renseigner et conseiller le DGS, les chefs de service et les agents sur la GRH (191 réunions ou entretiens individuels)

Recrutements

8 procédures de recrutements (analyse du besoin RH, annonce, interlocuteur du cabinet de recrutement, réponses & entretiens de recrutement) + 16 agents repris (Danse & Musique en Valois)

Carrières

141 arrêtés - 41 contrats de travail et avenants - Autres documents (attestation Pôle Emploi, certificats de travail, dossiers retraite...) - Échanges avec les partenaires

GPEC & Gestion de projet

Analyse de secteurs d'activités et répartition des tâches - Mise en place du RIFSEEP - Suivi de l'état d'avancement du schéma de la mutualisation

Paies

74 paies en moyenne par mois (894 paies & indemnités) + 379 mandats de paie

Absentéisme

51 arrêts de travail (maladie, paternité, accident...) et déclarations associées

Formation

104 sessions de stages de formations réalisées (inscription et suivi) y compris webinaires

Surveillance médicale et conditions de travail

58 visites médicales effectuées et préparation de l'analyse des risques psychosociaux (questionnaires RPS et tableau de suivi)

Dialogue social

6 comités techniques (CT et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) organisés - 22 dossiers de saisines constitués - y compris auprès des commissions administratives paritaires)

Finances et budget

Pour une meilleure organisation avec le renouvellement des instances communautaires, le calendrier budgétaire a été avancé en organisant le débat d'orientations budgétaires en décembre 2019 et le vote des différents budgets de la collectivité en février 2020 (habituellement respectivement planifiés en février et fin mars).

L'exécution des budgets aura été grandement contrariée par la crise sanitaire puisqu'il faudra prendre en charge en 2021 un gros retard sur bon nombre d'opérations initialement planifiées pour 2020 (pour environ 1 000 000 € bruts de subventions).

EN CHIFFRES

4 817
COURRIERS
ENVOYÉS

594
TITRES

2 815
MANDATS

7
BUDGETS

Le Budget Principal de la collectivité

+ 6 budgets annexes :

SPANC, Bâtiment Industriel Locatif, Pépinière d'entreprises, 3 budgets dédiés à des zones d'activité économique

RÉTROSPECTIVE 2020

Attribution d'un marché de fourniture d'un nouveau logiciel finance qui viendra équiper, en 2021, le pôle Finances de la collectivité, et qui sera à terme déployé auprès de l'ensemble des services pour leur faciliter l'accès aux données qui les concernent.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 / BUDGET DE LA CCPV

	en euros	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
MOYENS GÉNÉRAUX	Amortissements	1 335 387,61	468 224,63	468 224,63	1 335 387,61
	Coordination des services	7 671 197,05	23 855 578,58	1 413 646,40	747 274,82
	Administration générale	1 287 739,68	385 242,04	140 489,23	21 287,68
	Communication	161 603,33	21 359,04	0,00	0,00
		10 455 927,67	24 730 404,29	2 022 360,26	2 103 950,11
SOUTIEN AUX COMMUNES	Secours Incendie	1 898 308,00	0,00	0,00	0,00
	Gymnases intercommunaux	276 673,31	11 335,16	1 713 890,82	1 682 967,65
	Eau et Assainissement	113 915,71	59 395,21	1 754,03	371,39
	Collecte et traitement des déchets	5 265 465,94	71 005,29	153 235,20	630 636,88
	GEMAPI	170 868,52	27 979,00	0,00	0,00
		7 725 231,48	169 714,66	1 868 880,05	2 313 975,92
DÉVELOPPEMENT LOCAL	Associations	74 510,00	0,00	0,00	0,00
	Associations Culturelles	17 500,00	0,00	0,00	0,00
	Culture, Enseignement musical	787 913,13	52 750,89	32 978,89	19 643,22
	Tourisme et patrimoine	412 736,15	27 928,11	369 629,96	121 031,38
	Centre aquatique	982 510,58	42 972,23	212 242,38	6 378,97
	CSR / Centre d'Aide par le Travail	28 524,09	100 321,07	83 977,10	0,00
	Emploi et insertion	98 422,24	0,00	0,00	0,00
	Aire d'accueil des gens du voyage	65 478,50	17 006,02	550,00	1 150,00
	Urbanisme et Aménagement du territoire	366 864,15	13 515,38	8 250,64	1 353,43
	Voirie	78 025,75	-7 662,11	0,00	0,00
	Observatoire	27 146,16	0,00	16 530,00	2 711,00
	Développement économique	605 145,95	66 222,03	1 128 535,91	893 691,05
		3 544 776,70	313 053,62	1 852 694,88	1 045 959,05
TOTAL GÉNÉRAL AVEC RESTE À RÉALISER		21 725 935,85	25 213 172,57	5 743 935,19	5 463 885,08
EXCÉDENT 2020 AVEC RESTE À RÉALISER		3 207 186,61			

Juridique et marchés

Le pôle Juridique veille à la bonne exécution des missions de la collectivité dans le respect des règles de droit qui s'imposent à elle.

En 2020, la veille réglementaire assurée a permis d'adapter le fonctionnement de la collectivité aux prescriptions données par les différentes lois sur l'état d'urgence qui se succédèrent sur cette année très particulière.

Elle a permis également d'offrir un soutien aux communes membres parfois en difficulté en appréciant les subtilités de ces lois pour organiser les élections municipales ou leurs marchés publics.

Enfin, le pôle Juridique est impliqué dans la préparation des projets de délibération soumis aux instances, dans le suivi des contentieux dans lesquels la CCPV défend ses intérêts, dans la préparation des marchés publics qui conditionnent la réalisation de travaux, d'études, de prestations de service, ou d'achat de fournitures.

La fin de l'année 2020 a été marquée par le lancement de la procédure de renouvellement de la délégation de service public du Centre aquatique du Valois qui permettra, en mars 2022, d'assurer son exploitation au terme du contrat de délégation actuellement détenu par la société Vert Marine.



Informatique

Particulièrement sollicité en 2020, le pôle Informatique a instauré rapidement le télétravail pour 33 collaborateurs de la CCPV, avec des possibilités de prise en main à distance de logiciels spécifiques qui équipent certains postes informatiques, en assurant la sécurisation de ce type d'accès en distanciel qui présente des risques.

Avec la crise sanitaire et le respect des mesures de distanciation sociale, une nouvelle organisation informatique des Conseils communautaires et Bureaux a été nécessaire : gestion des écrans, de la sonorisation et du vote électronique. Un renforcement des équipements spécifiques à l'organisation de réunions en distanciel a par ailleurs été conduit en 2020. De nombreuses réunions se tiennent désormais en visioconférence.



LES MISSIONS

L'aménagement du territoire

Assurer un aménagement équilibré du territoire entre protection des espaces naturels et développement urbain et économique, tel est l'objectif de l'aménagement de l'espace communautaire. PCAET, PLU, ADS, font partie des outils de la CCPV qui permettent d'atteindre cet objectif.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat du Valois a fait l'objet de plusieurs réunions de travail avec les nouveaux élus de la commission aménagement du territoire afin de déterminer le plan d'actions pour les 6 premières années du PCAET. Un arrêt du projet est envisagé début 2021, en vue de la concertation et la validation dans le courant de cette même année.

L'aménagement durable de la CCPV n'est pas une obligation mais un devoir envers nos enfants. Comme le disait Geronimo : quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas. Notre collectivité agit dans ce sens au quotidien, que ce soit aux côtés des communes ou des habitants, cette dynamique est indispensable.
Gilles Laveur, vice-président en charge de l'Aménagement du territoire

PLAN LOCAL D'URBANISME

4

DOSSIERS DE PLU ARRÊTÉS EXAMINÉS À CE TITRE

En 2020, les communes ont poursuivi leur travail d'évolution de leur Plan Local d'Urbanisme. En l'absence de PLU Intercommunal, la direction de l'aménagement est à leur côté pour les aider à traduire leur projet dans une vision compatible avec le SCoT et le futur PCAET en y injectant des orientations d'aménagement durables et en promouvant un urbanisme plus responsable.

1

A ÉTÉ RETIRÉ CAR CONSIDÉRÉ COMME INCOMPATIBLE AVEC LE SCOT EN L'ÉTAT.

PERSPECTIVE 2021

➔ SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

RÉTROSPECTIVES 2020

Participation aux projets urbains impliquant la CCPV et principalement le projet du pôle gare de Crépy-en-Valois et la ZAC de Silly-le-Long/Le Plessis-Belleville.

LES PROJETS EN COURS QUI FAÇONNERONT DEMAIN

PÔLE GARE DE CRÉPY-EN-VALOIS

Sur le projet de requalification urbaine autour du pôle gare de Crépy-en-Valois, la CCPV accompagne la ville de Crépy-en-Valois sur le volet développement économique qui représente une part importante du périmètre mais aussi de la programmation envisagée. En 2020, les études réalisées par le groupement dirigé par les urbanistes de La Fabrique Urbaine, ont abouti à la définition de plusieurs scénarios de développement qui seront soumis aux élus communaux et communautaires courant 2021. Le projet envisage à ce jour de développer une offre nouvelle en matière de bâtiments d'activité notamment tournée vers le tertiaire à proximité de la gare, la création de logements diversifiés, la création d'un véritable pôle d'échange multimodal autour de la gare avec une offre de stationnement rationalisée au Sud des voies ferrées et une réorganisation de la desserte en transport, la création d'un pôle culturel, d'espaces verts et de nouvelles continuités urbaines et écologiques.

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

L'autre dossier important de 2020, aura été l'avancée des discussions autour de la création de la Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique sur les communes de Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville. L'année aura été consacrée aux acquisitions foncières et au choix de l'aménageur de la ZAC, la Société d'Aménagement de l'Oise, avec laquelle la CCPV a signé un contrat de concession d'aménagement. Une fois retenue, la Direction de l'aménagement a travaillé avec la SAO sur le cahier des charges de consultation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine, dont le choix se fera début 2021.

RESPONSABLE
ET DURABLE

Collecter et valoriser les déchets

Durant le confinement, les collectes robotisées des emballages et papiers et ordures ménagères ont été maintenues. Cependant, les collectes des déchets de jardin, des encombrants et le vidage des bornes à textiles ont été perturbés.

ZOOM SUR 1 PROGRAMME « 100% NATUREL » DU SERVICE

Depuis 2016, 13 opérations de compostage des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) ont été initiées et sont suivies dans divers établissements du Valois : cantines scolaires, résidences d'habitations, écoles, jardins partagés et cimetières.

Le compostage est une pratique très simple qui consiste à transformer des déchets organiques en fertilisant naturel.



+6%
D'EMBALLAGES
ET PAPIERS TRIÉS

Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme (Antoine Laurent de Lavoisier)
- Daniel Gage, vice-président en charge de la collecte et de la valorisation des déchets

+3%
D'ORDURES
MÉNAGÈRES

ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE EN 2020

	2019		2020	
	kg/an/hab	tonnes/an	kg/an/hab	tonnes/an
Emballages et papiers	69	4 166	73	4 166
Verre	25	1 547	27	1 547
Déchets de jardin	70	3 262	57	3 262
DEEE*	0,3	19	0,3	19
Encombrants	4	211	4	211
TLC**	5	86	2	86
Ordures ménagères	216	12 658	222	12 658

* Déchets d'équipements électriques et électroniques recyclés et valorisés
** Textiles, linge de maison et chaussures

161 KG DE DÉCHETS VALORISABLES PAR HABITANT = 42 % DU POIDS DE LA POUCELLE

DES COÛTS MAÎTRISÉS DE COLLECTE, DE TRANSFERT ET DE VALORISATION

POUR 100 € DÉPENSÉS POUR LA GESTION DES DÉCHETS :



PERSPECTIVES 2021

➔ MISE EN PLACE DU COMPOSTAGE CHEZ SOI

42 500
BACS À DÉCHETS ATTRIBUÉS

7 225
CONTACTS TÉLÉPHONIQUES (16 appels par jour) ET MAILS

7 ANIMATIONS* SUR LA PRÉVENTION ET LE TRI DES DÉCHETS DISPENSÉES AU 1^{ER} TRIMESTRE

*12 annulées pour cause de crise sanitaire

179 BORNES À VERRE EN PLACE

2 ANIMATRICES ENVIRONNEMENT

184 PERSONNES SENSIBILISÉES DONT 153 ENFANTS

5 PAGES D'INFORMATION DANS BONJOUR VALOIS

Eau et assainissement : étude sur le transfert des compétences

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait le transfert des compétences Eau potable et Assainissement obligatoire aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2020. Depuis, la loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire en permettant un report éventuel des prises de compétences jusqu'en 2026.

Le Conseil communautaire a ainsi décidé de repousser ces prises de compétences. Il sera proposé en 2021 le transfert de la compétence Eau potable au 1^{er} janvier 2022 et de repousser sans doute celle de l'Assainissement au 1^{er} janvier 2025.

L'année 2020 a donc été une année de mise à jour des données techniques, financières et juridiques afin de permettre un transfert dans les meilleures conditions.

GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPV est compétente en matière de GEMAPI (GESTion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Pour rappel, la compétence GEMAPI, c'est :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris leur accès,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La CCPV est concernée par 9 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-bassins versants pour lesquels il existe 5 syndicats de rivières dédiés :

- L'Automne (SAGEBA).
- La Nonette (SISN).
- L'Ourcq Aval et la Gergogne (SI OURCQ AVAL).
- La Thève (SITRARIVE).
- L'Oise Aronde (SMOA).
- Le Ru de Brégy : gestion en direct par la CCPV.
- La Grivette : gestion en direct par la CCPV.
- Le ru d'Autheuil : gestion en direct par la CCPV.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPV s'est substituée aux communes membres des syndicats de rivières. Elle adhère donc directement aux syndicats de l'Automne (SAGEBA), de la Nonette (SISN), de la Thève (SITRARIVE), de l'Oise Aronde (SMOA) ainsi que de l'Ourcq Aval et la rivière Gergogne.

L'eau est une denrée précieuse et indispensable que nous devons accompagner et guider, depuis la goutte qui tombe du ciel jusqu'à notre habitation, en passant par les rivières et les nappes phréatiques. Sachons la respecter.
Benoît Proffit, vice-président en charge de l'Eau, l'Assainissement et des Rivières

RÉTROSPECTIVE 2020

L'année 2020 a été consacrée à la réalisation d'une étude de définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru d'Autheuil et d'un projet d'effacement de seuils sur la Grivette. Les dossiers réglementaires d'autorisation Loi sur l'eau et de déclaration d'intérêt général, sur les cours d'eau de la Grivette et du Ru d'Autheuil, ont été rédigés et déposés en Préfecture durant cette année. Les enquêtes publiques ad hoc ont débuté en fin d'année 2020 et se termineront début 2021. Un arrêté préfectoral sera alors émis à la Communauté de Communes pour l'autoriser à intervenir sur les cours d'eau.

PERSPECTIVES 2021

- ➔ TRANSFÉRER LA COMPÉTENCE EAU POTABLE.
- ➔ TERMINER LES ÉTUDES ENGAGÉES SUR LES COURS D'EAU GRIVETTE ET RU D'AUTHEUIL.

Rivière Automne à Fresnoy-la-Rivière.





**ENTREPRENANTE
ET ATTRACTIVE**

Favoriser la création d'entreprises et animer le tissu économique local



ZOOM SUR QUELQUES RÉUSSITES DE 2020

MONALBUMPHOTO : l'entreprise a développé des actions de formation en partenariat avec la société **FORMAFON** et la CCPV. Elle a également proposé une solution de prêt de main-d'œuvre aux entreprises locales (en collaboration avec la société **MOBILWORK**).

KLAAS ALL ROAD : projet de développement avec l'acquisition d'une entreprise basée en Île-de-France.

PSD AÉRO : société retenue au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien aux investissements de modernisation » en lien avec l'industrie aéronautique, ce qui lui a permis de financer un transstockeur automatisé sur le site du Plessis-Belleville.

JS LOGISTICS (groupe chinois Zongteng) : implantation dans un bâtiment logistique de 23 000 m² à Nanteuil-le-Haudouin.

Levier du développement d'un territoire et facteur d'intégration professionnelle et sociale, le service développement économique œuvre auprès des porteurs de projets et des entreprises afin de faciliter leur implantation, leur croissance et de promouvoir le territoire.

ENTREPRISE : FACILITER L'IMPLANTATION

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

- Soutien aux entreprises déjà implantées.
- Organisation de rencontres entre entreprises valoisienne.
- Informations et conseils techniques, réglementaires, administratifs.

En 2020, 10 rencontres avec des entreprises déjà présentes sur le territoire.

“*Le Valois est un territoire stratégique à fort potentiel. Nous poursuivons un développement qualitatif et diversifié en renforçant notre attractivité. Notre énergie est mobilisée pour offrir aux entreprises et à leurs partenaires un environnement dynamique pour leurs projets de développement.* - **Louis Sicard, vice-président en charge du Développement économique**”

DONNER ENVIE DE S'IMPLANTER DANS LE VALOIS

- Accompagnement au projet d'implantation.
- Prospection auprès des entreprises.
- Conseils au développement d'implantation.

172 projets d'implantation d'entreprises en 2020

- 60 transmis par le cabinet Ancoris (fusion des sociétés Regional Partner et Acsan en 2020).
- 59 par l'agence de promotion économique de la Région Hauts-de-France : Nord France Invest.
- 21 par les services de la Région Hauts-de-France.
- 32 provenaient d'autres sources/contacts.

52 concernaient des entreprises industrielles et artisanales, 48% relevaient du secteur des services et commerces de proximité.

14 entreprises se sont implantées sur le territoire en 2020.

ARTISANS ET COMMERÇANTS : AIDER DANS LA CRÉATION OU LA REPRISE D'ENTREPRISES

Le pôle Création-reprise d'entreprise propose un accompagnement personnalisé dans les différentes étapes de projet.



ZI du Grand Lièvre à Le Plessis-Belleville.

LA FORMATION ET L'INSERTION

L'un des objectifs du SCoT, dans le cadre du développement économique, est de maintenir le taux d'emploi à 0,6 sur le Valois. La CCPV doit donc permettre aux actifs habitant le Valois de trouver un emploi sur le territoire. La formation fait ainsi partie intégrante de la politique de développement économique impulsée.

La CCPV soutient financièrement la MLEJ et Proch'emploi, tout en travaillant avec l'agence locale Pôle emploi.

ZONES D'ACTIVITÉS

Cette année, le projet de la nouvelle zone d'activité à Silly-le-Long et au Plessis-Belleville a été enclenché. Les travaux de l'échangeur se sont achevés fin 2020.

La SAO, qui se charge de porter et d'aménager les 35 hectares de terrains pour la CCPV, a fini de signer les promesses de vente avec les propriétaires fonciers en septembre 2020.

Désormais, la procédure de ZAC est enclenchée avec une première réunion de concertation publique.

En 2020, 13 porteurs de projets ont montré un intérêt sérieux pour la zone.

RÉTROSPECTIVES 2020

AIDER À FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

UN SOUTIEN FINANCIER

Participation financière au Fonds de Relance mis en place par la Région Hauts-de-France, La Banque des Territoires/Caisse des Dépôts.

4 entreprises du Valois en ont bénéficié.

Pour les pépins, la mise en place de la gratuité d'un loyer, sous conditions.

UN ACCOMPAGNEMENT CONSTANT

Durant les 2 confinements, le service développement économique a contacté régulièrement les jeunes créateurs, ses pépins du Bâtiment industriel locatif et de l'Espace Valois Entreprendre.

Contacts téléphoniques, campagnes e-mailing ont permis d'informer les entreprises du Valois des initiatives nationales, régionales, départementales et locales.

Au déconfinement, en lien avec les AMI de France relance, 3 rencontres d'entreprises ont été organisées par la CCPV entre Tenneco, Hutchinson et PSD Aéro. Bien que travaillant dans des domaines différents, elles ont pour point commun d'appartenir au secteur de l'aéronautique. Ces rencontres ont permis de créer des interactions entre elles.

FIN DU FONDS DE REVITALISATION HUTCHINSON

En 2020, en partenariat avec les services de l'État et le cabinet Alixio, le fonds de revitalisation Hutchinson a été clôturé. 11 entreprises du territoire ont bénéficié de 176 317 € pour la création de 42 emplois.

Développer le tourisme : un enjeu économique, d'attractivité et d'aménagement

Depuis 2017, la CCPV détient la compétence Tourisme qui inclut l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique. Sa nature verdoyante, son riche patrimoine historique, ses circuits de randonnées, son offre de loisirs, sont autant d'atouts que les élus souhaitent promouvoir.

Le développement du tourisme doit être un acte fort de notre communauté de communes. Il est un élément transversal dans toutes nos compétences afin de développer notre économie mais aussi de faire découvrir le beau territoire que nous avons la chance d'habiter.
Bruno Fortier, vice-président en charge du Développement touristique

LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC TOURISTIQUE : UNE ÉTAPE CLÉ

L'année 2020 a été marquée par le lancement d'une étude touristique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois. La collectivité a engagé une démarche visant à améliorer l'attractivité touristique locale en recrutant le cabinet conseil Co-Managing pour élaborer un diagnostic et une stratégie touristique. La Communauté de Communes Retz en Valois a été associée à l'élaboration de ce diagnostic. Elle sera ensuite associée à l'élaboration d'un plan d'actions touristiques commun.

ZOOM RAPIDE SUR LA MÉTHODOLOGIE :

Plusieurs étapes de construction rythment l'alimentation de la réflexion locale :

1 OFFICE DE TOURISME

11 CIRCUITS DE RANDONNÉES

2 ACCUEILS PUBLICS

18 KM DE VOIE VERTE

COMPOSÉ DE



Donjon de Vez

PERSPECTIVES 2021

- ➔ COMMERCIALISATION DE LA ZAEI DE SILLY / PLESSIS.
- ➔ REDÉVELOPPEMENT DU PÔLE GARE DE CRÉPY-EN-VALOIS.
- ➔ MAINTIEN DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET À L'ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES.



L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VALOIS, BRAS ARMÉ DE LA CCPV

Depuis la mise en place d'un office de tourisme intercommunal en 2011, la CCPV noue des liens privilégiés avec son équipe. Depuis la prise de compétence tourisme par la CCPV en 2018, l'Office de tourisme est devenu le bras armé mettant en place la politique tourisme de la Communauté de Communes. En 2020, la CCPV a instauré des rendez-vous mensuels avec l'Office de tourisme, afin de renforcer conjointement les actions de développement touristique du territoire.

La CCPV contribue majoritairement au fonctionnement budgétaire de l'association. En 2020, cela représentait une subvention de 196 000 €.

EN CHIFFRES

2 437,26 €
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES GÉNÉRÉ
PAR LA BOUTIQUE

2 681 €
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
GÉNÉRÉ PAR LA
BILLETTERIE

48
ADHÉRENTS DANS
LE RÉSEAU DE
PRESTATAIRES

22 684
VISITEURS UNIQUES
POUR LE SITE
VALOIS-TOURISME.COM

Ruines de Champlieu.



18 KM DE VOIE VERTE POUR DÉCOUVRIR LE PAYS DE VALOIS

L'aménagement de la Voie verte a continué en 2020 avec l'installation de 18 panneaux d'informations touristiques.

Les promeneurs peuvent y trouver :

- Une carte pour comprendre où ils se situent.
- Des informations historiques et patrimoniales.
- Des informations environnementales.
- Les règles à respecter pour circuler sur cet ouvrage.

Par ailleurs, la CCPV travaille en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, à la préservation des espaces naturels. C'est pourquoi, des lisses ont été installées dans le Bois du Roi afin de protéger ce secteur, dont le patrimoine naturel est très sensible.

ANIMATION DE LA VOIE VERTE

Afin d'animer et de promouvoir la Voie verte, le service de développement touristique a travaillé avec le club d'athlétisme de Crépy-en-Valois et les communes concernées au montage d'un événement sportif qui devait avoir lieu en juin 2020. Malheureusement, ce projet est pour le moment avorté.



**AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE**

PERSPECTIVES 2021

- ➔ ACCENTUER LA COMMUNICATION DU TERRITOIRE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ.
- ➔ CONTINUER À ANIMER ET FÉDÉRER LES PRESTATAIRES DU TOURISME AUTOUR DE LA DESTINATION DU PAYS DE VALOIS.
- ➔ DÉFINIR UNE POLITIQUE TOURISTIQUE AMBITIEUSE ET ÉLABORER SA MISE EN ŒUVRE.

Au service des Valoisien

Riche de ses 62 communes, la CCPV s'investit dans le maintien et la préservation du cadre de vie des Valoisien à travers la protection de l'environnement mais aussi le renforcement et l'entretien des équipements du territoire.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La CCPV détient la compétence contrôle des installations d'assainissement non collectif et la compétence réhabilitation qui permet aux usagers de bénéficier notamment d'un maître d'œuvre pour le suivi de chantier.

LES CONTRÔLES

La CCPV traite en régie l'intégralité des contrôles du SPANC. Toutefois, en cas d'absence du technicien, la CCPV fait appel à la société Véolia Eau pour assurer la continuité du service public.

Toutes les prises de rendez-vous sont gérées par le service de la CCPV ainsi que la facturation des redevances et le suivi des impayés.

En 2020, l'activité du service s'est traduite par :

- La réalisation de contrôles d'installation d'assainissement non collectif et la rédaction de rapports,
- L'édition de factures de redevances et de courriers.
- La transmission de conseils et renseignements lors de rendez-vous individuels.
- La participation aux réunions de chantiers.
- L'organisation de réunions publiques.
- La gestion des rendez-vous.

À ce titre, le service a réalisé 254 contrôles au cours de l'année 2020, répartis de la manière suivante :

Nombre de contrôles réalisés en 2020

Conception	43
Bonne exécution	59
Contre-étude	6
Contre-visite	3
Périodique	9
Vente	134
TOTAL	254



Réhabilitation d'un assainissement non collectif.

LE SERVICE ÉTUDES

Un service d'aide est proposé aux usagers, en matière d'études de définition de filière pour les installations neuves ou à réhabiliter. Durant l'année 2020, 20 conventions études ont été signées avec des particuliers, dans le cadre des projets de mise en conformité des assainissements non collectifs.

Un bilan technique et financier du SPANC pour l'exercice 2020 figure dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC (RPQS).

PERSPECTIVES 2021

- ➔ ENGAGER LES ÉTUDES DE RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ANC SUR LA COMMUNE DE BOUILLANCY.

L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Le pôle Technique a en charge le maintien en bon état du patrimoine bâti, viaire (Zones d'Activités Économiques) et naturel (Voie Verte) de la CCPV. Il est également le service porteur des nouveaux projets en matière de bâtiments, de voiries et d'espaces publics. Il permet, par ailleurs, le bon fonctionnement de la collectivité en intervenant de manière transversale dans les services.

Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont plus nombreux. (proverbe bambara, Mali) - Gilles Laveur, vice-président en charge des Travaux

RÉALISATIONS 2020

- ➔ DÉMARRAGE DU CHANTIER DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU GYMNASSE MARCEL PAGNOL À BETZ.
- ➔ TRAVAUX DE VOIRIES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :
 - REPRISES DE FISSURES SUR VOIRIE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BARANFOSSE À LAGNY-LE-SEC.
 - CRÉATION D'UNE NOUVELLE VOIE, LA RUE NICOLAS COPERNIC, DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE CRÉPY-EN-VALOIS POUR RELIER LES EX-IMPASSES BLAISE PASCAL ET ANDRÉ-MARIE AMPÈRE. BUDGET : 222 203,05 €.
 - ÉTUDE PRÉALABLE À L'ENTRETIEN DES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LES GYMNASES

La CCPV gère les gymnases Marcel Pagnol à Betz, les gymnases Jules Michelet et Gérard de Nerval à Crépy-en-Valois et le gymnase Marcel Villiot à Nanteuil-le-Haudouin.

LE CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

Le Centre aquatique du Valois a fêté ses 10 ans en 2020 dans un contexte particulier de crise sanitaire qui a engendré plusieurs fermetures de l'établissement et la mise en place d'un protocole sanitaire très strict.

Fermetures 2020 liées à la Covid-19 : du 1^{er} mars au 28 juin.

Après une période de fonctionnement presque normal entre juillet et mi-octobre, le 25 octobre 2020, au moment du second confinement, le centre a de nouveau été fermé aux publics adultes et scolaires.

Les publics scolaires ont pu reprendre leurs activités à la piscine à partir du lundi 2 novembre tandis que l'accueil des publics adultes dans le bassin sportif, avec certificats médicaux uniquement, a repris à partir du jeudi 5 novembre (Natation Forme Santé par le biais de l'association Crépy Natation).

Le Centre aquatique du Valois a fermé en fin d'année, durant les vacances scolaires de Noël, du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Les multiples fermetures au cours de l'année 2020 ont impacté le chiffre d'affaires de Vert Marine, l'entreprise gestionnaire du Centre

aquatique, qui a néanmoins reçu le soutien financier de l'État (chômage partiel) et de la CCPV (maintien des contributions financières) durant toute l'année 2020.

LE PATRIMOINE NATUREL

LA VOIE VERTE

Un diagnostic sanitaire a été mené, pendant la période estivale, sur l'ensemble des arbres de la Voie verte afin de déceler les sujets malades susceptibles de représenter un risque pour les usagers.

10
KM
DE VOIRIES
ENTRETENUES

12
BÂTIMENTS

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le pôle Technique est garant du bon entretien et des travaux sur le patrimoine viaire.

PERSPECTIVES 2021

- ➔ TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS.
- ➔ FINALISATION DES TRAVAUX DU GYMNASSE MARCEL PAGNOL À BETZ ET RÉOUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT.
- ➔ REMISE EN ÉTAT DES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA ZA DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

Soutien et accompagnement aux communes

Avec le dispositif d'aide aux communes, la Communauté de Communes du Pays de Valois avait déjà engagé une volonté d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets et problématiques de terrain. Aujourd'hui, la CCPV va plus loin. En témoigne la création d'une nouvelle délégation nommée « Services à la population et aux communes ». Son objectif est d'être aux côtés des communes mais aussi des valoisien, partout sur le territoire, notamment en mettant à disposition de nouveaux services de proximité. Numérique, mobilité, santé, autant de problématiques au cœur des enjeux de développement du territoire sur lesquels la CCPV souhaite être moteur.

De plus, porteur du contrat de ruralité, la CCPV se fait donc aussi l'interlocuteur privilégié des communes dans leurs recherches de financement en vue de faire avancer leurs projets. En effet, la multiplication des appels à projet nationaux, régionaux, locaux (notamment dans le contexte du plan de relance), rend l'exercice de ces recherches de plus en plus complexe. La CCPV, dans son rôle de service aux communes, développe cette compétence au sein de la direction de l'aménagement, du fait de sa vision large des projets communaux et intercommunaux.

*Rien n'est facile mais tout est possible. -
Cécile Pottier, Vice-présidente en charge
de l'Aide aux communes et à la population*



Contrôle des bornes de défense extérieure contre l'incendie.

ACTIONS PHARES

- LA CCPV A SOUTENU LES COMMUNES DU TERRITOIRE LORS DE LA CRISE SANITAIRE EN RÉALISANT UN GROUPEMENT DE COMMANDES DE MASQUES ET DE FOURNITURES DIVERSES.
- EN DÉCEMBRE 2020, UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RATTACHÉ À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, A ÉTÉ CRÉÉ POUR DÉVELOPPER LES PROJETS EN LIEN AVEC CETTE NOUVELLE DÉLÉGATION.

PERSPECTIVES 2021

- GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ENTRETIEN DES VOIRIES ET RÉSEAUX.
- GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE DÉFIBRILATEURS.

LE DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMUNES

Le pôle Technique assure une aide aux communes au travers des groupements de commandes, l'organisation des transports scolaires vers le Centre aquatique et l'aide directe (marquages routiers et contrôles DECI).

2020 EN CHIFFRES :

LES CONTRÔLES DES DECI (DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE)

152
POINTS DECI
CONTRÔLÉS EN
2020

364
POINTS DECI
CONTRÔLÉS CES
2 DERNIÈRES
ANNÉES

2020 EN CHIFFRES :

LES MARQUAGES ROUTIERS AU SOL

5
COMMUNES ONT
BÉNÉFICIÉ DU
SERVICE

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil, située à Crépy-en-Valois, comporte 10 emplacements, d'une superficie de 230 à 240 m², délimités et numérotés. 5 blocs sanitaires sont mis à disposition.

L'aire est gérée par un prestataire sous contrat avec la CCPV.

LE SECOURS INCENDIE

La CCPV assume une contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

CONTRIBUTION 2020
1 898 308 €

+ 1,61%
PAR RAPPORT
À 2019

Place Gambetta - Vieux Crépy.



LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service ADS est composé de 4 agents à temps complet, un responsable de service et trois instructeurs. Le service assure l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanismes pour le compte de 56 communes sur sa phase réglementaire. La commune assumant les tâches administratives de notification des dossiers.

Cette année, caractérisée par la crise sanitaire, a profondément bouleversé le rythme de traitement des dossiers avec un creux inhabituel en mars-avril et un pic extrêmement important en juillet. Le service n'a pas cessé d'instruire les dossiers pendant la période de creux, anticipant cette hausse, ce qui aura permis de lisser le volume d'activité au mieux sur une période plus longue et d'éviter ainsi tous retards.

Le conseil aux communes prend désormais une place importante du travail de la direction de l'aménagement, tant en matière de droit des sols que d'urbanisme réglementaire et opérationnel.

Dans cet objectif de proximité, il a été décidé d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise et ainsi d'organiser, au sein des locaux de la CCPV, une permanence mensuelle d'un architecte conseil spécialisé en patrimoine à destination des habitants du territoire.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

En 2020, en plus de son rôle de support pour l'ensemble des services internes de la CCPV et de coadministrateur du projet de Saisine par Voie Électronique avec le service ADS, le chef de projet SIG a travaillé sur la publication des PLU communaux sur le géoportail de l'urbanisme, mais aussi sur le développement d'un outil d'observation du territoire à destination des élus en vue de son déploiement en 2021.

2020 EN CHIFFRES :

1 043 DOSSIERS TRAITÉS DONT

370
PERMIS DE
CONSTRUIRE
(PC)

590
DÉCLARATIONS
PRÉALABLES
(DP)

50
CERTIFICATS
D'URBANISME
OPÉRATIONNEL
(CUB)

11
PERMIS
D'AMÉNAGER
(PA)

22
PERMIS
DE DÉMOLIR
(PD)

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS PAR MOIS AU COURS DE L'ANNÉE 2020



RÉTROSPECTIVES 2020

- LANCEMENT DU TRAVAIL DE DÉPLOIEMENT DE LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE EN VUE DE L'OBLIGATION QUI S'APPLIQUERA AUX COMMUNES DE PLUS DE 3500 HABITANTS EN 2022.
- VALIDATION PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA NOUVELLE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE D'INSTRUCTION.

PERSPECTIVES 2021

- DÉPLOYER LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES INSTRUITES PAR LA CCPV (56 COMMUNES).
- APPROBATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL.
- SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE).



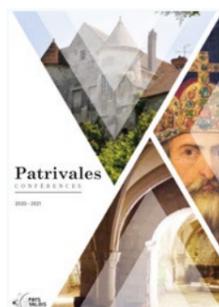
La culture pour tous

Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et favoriser le lien social, les élus communautaires souhaitent faciliter l'accès à la culture et aux loisirs au plus grand nombre avec notamment l'organisation d'événements culturels et le développement de services comme le Centre aquatique du Valois ou le Conservatoire de Danse & Musique en Valois.

EN CHIFFRES

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

Favoriser l'accès à la culture avec une programmation culturelle éclectique à coût réduit au travers des Musivales et des Patrivales, c'est la volonté de la CCPV. Malheureusement, les circonstances sanitaires particulières de l'année 2020 ont provoqué l'annulation quasi intégrale de toute la saison « spectacle vivant » initialement prévue. Seule la prestation du chanteur Tété, le 1^{er} février 2020, a pu être maintenue. La saison patrimoniale des Patrivales a aussi été impactée par la crise sanitaire puisque seules 3 conférences ont pu se tenir.



LES PATRIVALES



- sur 3 dates
- 26/01/20
Les abbayes prémontrés dans le Valois
 - 23/02/20
Les dessous de l'Histoire : les historiens du Valois
 - 25/10/20
Sacré Charlemagne ! Le Valois sous les carolingiens



LES MUSIVALES



« Dès l'été 2021, nous espérons proposer aux habitants du Valois des moments de convivialité festifs avec le lancement des apéro-spectacles. Notre objectif est d'organiser des animations extérieures au cœur des villages du Valois. - **Guy-Pierre de Kersaint, vice-président en charge de la Culture** »

PERSPECTIVES 2021

- ➔ NOUVELLE IRRIGATION CULTURELLE AU TERRITOIRE AVEC DE NOUVEAUX FORMATS DE SPECTACLES VIVANTS AU CŒUR DES VILLAGES DU VALOIS.
- ➔ CRÉATION D'APÉRO-CONCERTS (APÉRO-SPECTACLES) POUR UNE PROGRAMMATION D'ÉTÉ FESTIVE MÊLANT CHANSON, THÉÂTRE, JAZZ, CONTES OU LECTURE QUI SERONT PROPOSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCPV. L'OBJECTIF DE CETTE NOUVELLE PROPOSITION DE LA CCPV EST NON SEULEMENT DE PRÉSENTER DES MOMENTS CULTURELS MAIS AUSSI DE RENOUER LE LIEN SOCIAL AVEC LA CULTURE.

DANSE & MUSIQUE EN VALOIS, ENSEIGNER LES ARTS

Depuis 2019, la Direction de la culture a engagé la création de l'établissement public Danse & Musique en Valois. Un travail d'organisation et de mise en place se poursuit. En septembre 2020, l'école de musique du Pays de Valois a intégré l'Établissement et a enrichi l'enseignement donné à DMV par celui de la Musique.

Trois objectifs définissent le projet et l'ambition de la CCPV pour l'enseignement artistique et culturel à l'échelle du territoire :

- Augmenter la lisibilité de l'offre actuelle.
- Accroître l'attractivité du Valois par une offre culturelle conséquente.
- Préparer la certification future d'un Conservatoire à rayonnement intercommunal.

Opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2019, l'établissement Danse & Musique en Valois (DMV) a marqué lui aussi un coup d'arrêt lié à la crise sanitaire. L'arrêt complet des cours de février à juin 2020 a contribué à la naissance de nouvelles méthodes de travail par visioconférence pour que chacun puisse continuer à travailler et progresser.

Les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ont eux aussi été soumis aux contraintes de crise mais trouveront malgré tout un bel aboutissement notamment en juin 2021 avec un week-end musical à Royaumont pour 1 Orchestre à l'École.

FONCTIONNEMENT

DMV intervient dans le cadre de ses missions premières sur l'enseignement artistique :



Enseignement Artistique et Culturel : Interventions en milieu scolaire
• (Danseurs et Musiciens intervenants)



• Orchestres à l'école (OAE)



PERSPECTIVES 2021

- ➔ LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE DMV.
- ➔ LA RESTRUCTURATION DES ACTIONS DE DMV.
- ➔ LE DÉVELOPPEMENT DE MISSIONS HORS LES MURS (EAC NOTAMMENT EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS).
- ➔ LA PRÉPARATION DE L'ACCUEIL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ÉRIK SATIE (INTÉGRATION EFFECTIVE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022).



Centre aquatique du Valois

Voie verte



Au travers de l'action de la Direction générale des services techniques et de la Direction du développement économique-tourisme, la CCPV participe à l'offre de loisirs du territoire. Elle participe à l'animation du territoire par les réalisations suivantes :

- La Voie verte avec ses 18 km permet de rejoindre Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq par voie douce.
- La collaboration avec l'Office de tourisme du Pays de Valois pour l'animation et la promotion du territoire.
- L'aide aux associations d'animation culturelle, avec 26 associations subventionnées à hauteur de 53 760 € et 3 centres sociaux à hauteur de 38 250 €.
- Le Centre aquatique du Valois avec son tarif préférentiel pour les Valoisien.



Une communication grandissante

La Direction de la communication conçoit, propose et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle de l'intercommunalité. L'objectif est double : montrer aux Valoisien le rôle de la CCPV et augmenter la notoriété de la CCPV auprès de ses partenaires.

Le rôle de la Direction de la communication est donc de montrer l'offre de services existante sur le territoire et de promouvoir les actions des services de la CCPV au travers des actions de communication multicanal. Après le lancement de sa nouvelle identité graphique en 2018 pour moderniser son image, l'accent est mis aujourd'hui sur la création de nouveaux contenus numériques et la création graphique en interne avec des messages plus impactants.



BILAN DE L'ANNÉE 2020

PUBLICATIONS

Sortie de 3 numéros du Bonjour Valois distribué à 25 000 exemplaires dans toutes les communes du Valois.

Mars 2020 (dossier Budget : 2020, une année de transition), juillet (dossier La nouvelle assemblée communautaire), décembre (dossier La CCPV à vos côtés au quotidien).

En 2020, la Direction de la communication a également publié le rapport d'activité annuel des services de la CCPV.

NUMÉRIQUE

SITE WEB cc-paysdevalois.fr



RÉSEAUX SOCIAUX



RELATIONS PUBLIQUES

La Direction de la communication organise et participe aux événements du territoire. Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, seuls 2 événements ont pu se tenir :

- Cérémonie des vœux du président (22 janvier).
- Forum des associations - stand institutionnel (5 septembre, Crépy-en-Valois).



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION – UN SERVICE MUTUALISÉ

Depuis novembre 2012, les services de la communication de la CCPV et de la ville de Crépy-en-Valois ont été mutualisés pour créer une Direction de la communication commune. Chaque collectivité garde son entière autonomie quant à ses actions de communication et le budget qui leur est alloué.



ACTIONS PHARES

- ➔ RÉALISATION D'UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS POUR PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX. OBJECTIFS : EXPLIQUER AUX VALOISIENS LE RÔLE DE CHACUN ET LES PROJETS EN COURS.
- ➔ CRÉATION D'UNE NEWSLETTER À DESTINATION DES MAIRIES ET MAIRES DE LA CCPV.
- ➔ ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LA CRÉATION D'UNE NEWSLETTER À DESTINATION DES ENTREPRISES DU VALOIS.
- ➔ MISE EN LUMIÈRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE : LANCEMENT D'UNE SÉRIE DE VIDÉOS « LES ENTREPRISES VALOISIENNES À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19 ».



LES ENJEUX POUR 2021

LES ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITÉ

Définir une stratégie de communication
en cohérence avec le nouveau projet de territoire.

Faire synergie
avec les communes

Se doter de nouveaux outils
de communication.

PERSPECTIVES 2021

- ➔ CRÉATION D'UN COMPTE INSTAGRAM CCPV POUR DONNER UNE IMAGE PLUS JEUNE ET DYNAMIQUE DU PAYS DE VALOIS ET VALORISER LE TERRITOIRE AU TRAVERS DE L'IMAGE.
- ➔ CRÉATION D'UNE PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU TERRITOIRE À DESTINATION DES ENTREPRISES.
- ➔ FAIRE CONNAÎTRE LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DE LA CCPV ENCORE TROP PEU CONNUS DE LA POPULATION, NOTAMMENT AU TRAVERS D'UNE SÉRIE DE VIDÉOS.
- ➔ LANCEMENT D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE VIDÉOS « LES ENTREPRISES VALOISIENNES À L'INTERNATIONAL ».
- ➔ ACCENTUER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS POUR FAIRE RAYONNER LE VALOIS.



La Passerelle

62, rue de Soissons
60800 Crépy-en-Valois
03 44 88 05 09
info@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Horaires

Lundi et mardi : 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h30
Mercredi et jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30